



Après les engagements pris par la nouvelle Direction, FO DGFIP Guadeloupe a indiqué sa volonté de reprendre un dialogue social. Faute de quorum, le CTL du 18/12/2017 n'a pu se tenir. Il s'agissait donc de la 2eme convocation CTL. Deux points à l'ordre du jour : LES EMPLOIS et les HORAIRES VARIABLES.

### *LES EMPLOIS.*

*A l'ouverture du CTL, FO DGFIP a lu sa déclaration liminaire (voir pj) pour dénoncer les orientations choisies par la DGFIP en terme d'emploi et de restructuration. L'ensemble des DOM est sévèrement touché, la Guadeloupe se voit ainsi amputer de 24 ETP !!. A la fin de la lecture, FO DGFIP indique clairement son intention de voter CONTRE ces orientations.*

FO DGFIP considère la politique des suppressions d'emploi comme « l'origine du mal » de la DGFIP .Face à l'impossibilité grandissante de répondre à l'ensemble des missions ,persévérer dans cette voie est une preuve d'autisme .

FO DGFIP souligne que les 4 prochaines années les départs en retraite seront plus conséquent. La DRFIP 971 reconnaît une trentaine de départ en retraite prévue en 2018 ( SIP Caruel ,SIP LAMENTIN ) . A cela s'ajoute les Congés Longue Maladie en rapport direct avec la dégradation des conditions de travail....Pour FO DGFIP 971 ,le solde est donc clairement négatif .

*Seul un abondement en effectif (au moins un moratoire des suppressions d'emplois) apparaît cohérent pour tenir compte des spécificités Domiennes.*

Cela est d'autant plus problématique, que FO DGFIP 971 a pointé du doigt un échec de la Formation Professionnelle. La Direction s'accorde sur le fait que le départ des « sachant » est une réelle source d'inquiétude. FO DGFIP a demandé lors de sa 1ère réunion avec le DRFIP, la tenue d'un GT Formation professionnelle.Celui -ci doit permettre que chaque arrivant puisse suivre un tronc commun de formation pour assurer son efficacité dans ses missions.

Il est presque certain que les 24 ETP en moins ,vont avoir des conséquences sur le réseau . FO DGFIP reste vigilant et observe les actes de la DRFIP971 . Le Service d' Appui au Réseau (S.A.R) va t'il encore sévir ? .

*En termes de restructuration, la DGFIP a développé une nouvelle technique : le rapatriement de Services entiers sur la métropole.*

*La DRFIP971 répond que ces restructurations sont la conséquence inéluctable de la dématérialisation . FO DGFIP est bien consciente des évolutions technologiques mais conteste le choix de la DGFIP .Au lieu d'un rapatriement hexagonale des services RH (Clermont Ferrant ) ou ESI( Marseille ) , FO DGFIP DOM propose la mise en place de structures dédiées Antilles Guyane demeurant aux Antilles et garant du maintien d'un Service de proximité et de qualité . FO DGFIP a également exprimé des inquiétudes concernant la gestion des CAP et le devenir des services en place .*

La Direction indique que la venue du Chef DISI de Marseille, M PERRIER Robert. Le 15 et le 16 janvier 2018, une rencontre avec les agents mais aussi les OS devrait être organisée.

**Sous l'enrobage de modernisation ou du bien être des agents, les choix de la DGFIP sont avant tout dicté par les réductions des coûts. Cette réduction passe la concentration des structures mais aussi des moyens humains. Les ministres SAPIN et ECKERT n'affirmaient-ils pas, dans un courrier en réponse à la Cour des comptes le 23 juin 2016, que SIRHIUS permettrait d'économiser 300 ETP à la DGFIP !**

La Direction précise que le Service RH conserve la paye jusqu'en décembre 2018. A ce titre, la DRFIP971 va maintenir 3 agents au sein du Service. De plus, une réunion d'information du service est prévue et un entretien individualisé pour étudier les « desiderata » des agents sera mis en place. Selon les cas, certains agents pourront rester en Direction, d'autres, ont la garantie de rester sur la commune (B/T)....

*Pour FO DGFIP971 ,la crainte est grande que la capacité de répondre sur des questions RH atteignent très vite ses limites . En fait, ce maintien constitue un plan com' pour mieux faire avaler la pilule du « dépeçage » complet des services ....Un kleenex pour cacher un service mise a nu !!*

## **LES HORAIRES VARIABLES.**

*D'ici le mois de juin 2018, La Direction doit mettre en place SIRHIUS en place d'AGORA.(déjà le cas en Guyane et Réunion).*

*FO DGFIP a obtenu des éclaircissements sur les modalités de cette évolution. Un premier Groupe de travail (GT) est prévu le 11 janvier 2018 entre la Direction et les OS. Il a été acté la possibilité de proposer des modules autres que ceux de la Direction.*

Les agents sont très attachés aux horaires variables tels que définis actuellement ,à savoir 2 longues journées et 3 journées courtes....Ce qui n'empêche pas de respecter le nombre d'heures hebdomadaires !!.D'ores et déjà , **FO DGFIP a fait savoir que ce n'est pas aux agents de s'adapter à SIRHIUS mais bien à SIRHIUS de s'adapter aux agents .**

**En tout état de cause, FO DGFIP rappelle qu'en ce domaine, c'est le vote des agents qui est le juge définitif des choix discutés et évalués par les OS en CTL.**

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**SIP de Morne Caruel : Faisant suite au CHSCT du 12 décembre 2017 , la Direction a répondu favorablement à la demande d'ouverture d'un EDD (Espace de dialogue et discussion)**

Le DRFIP indique s' être entretenu avec l'ensemble des personnels (cadres et agents). Son intervention devrait voir un apaisement significatif des relations dans le service. **Cet EDD serait mis en place en fin Janvier /début février.**

**FO DGFIP a soutenu cette demande, mais aussi, insister sur la nécessité de formations managériales pour les encadrants (Chefs de poste et adjoints).**

La Direction fait savoir l'existence d'ateliers managériale (par visioconférence) où les encadrants peuvent confronter leurs expériences. FO DGFIP souhaite que l'ensemble des encadrants puissent y avoir accès.

**FO DGFIP 971 demande à la Direction de rappeler aux gestionnaires de site qu'ils ont des marges de manœuvres pour corriger les anomalies (ex : le mardi matin pour le SIP GT de Morne Caruel, problématique des « barrages », cas particuliers des agents de St Martin).**

**Service RNF du Site Pôle AZUR : Après discussion sur plan avec l'ensemble du service (cadres et agents), les 2 agents qui viennent renforcer le service ont un emplacement correct pour évoluer. FO DGFIP était intervenu sur place auprès du Gestionnaire du site pour demander la mise à disposition de plan pour permettre une réelle concertation avec les personnels du service.**

**Service SPF : La fusion des Opérations est reportée à 2019 ....Toutefois , la DRFIP entreprend les travaux nécessaire aux regroupements des 2 SPF .**

*Membre chargé CTL FO DGFIP*